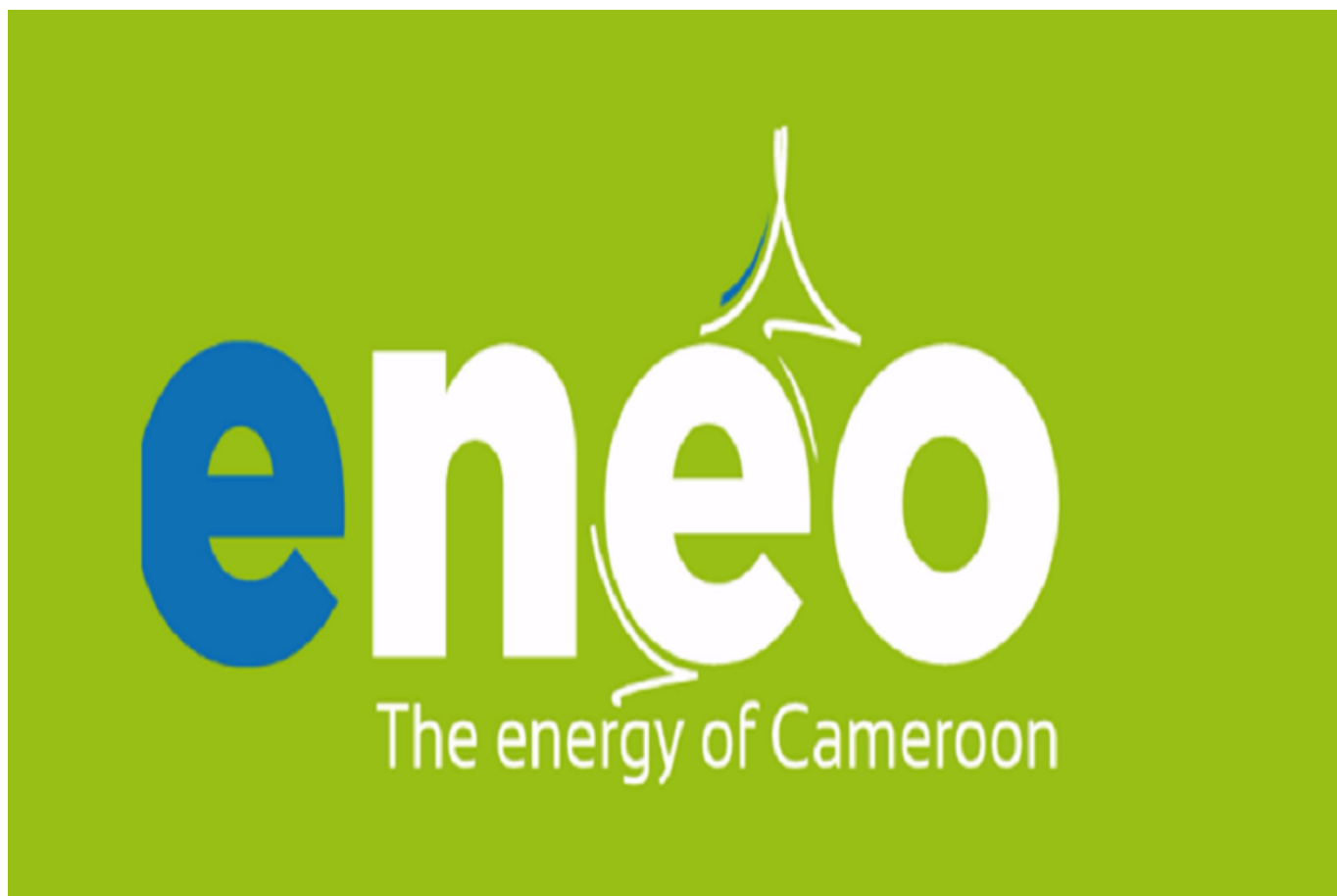




En effet, L'électricien camerounais sollicite plus de 100 milliards de FCFA à ses débiteurs parmi lesquels l'État et la société Alucam.

« Sur le plan financier, notre trésorerie s'est progressivement dégradée au cours des derniers mois, à cause essentiellement des créances de l'État, auxquelles s'ajoutent celles de certaines entités publiques. Lorsque l'on isole ces créances dans notre portefeuille, le taux de recouvrement se situe dans les marges prévues dans notre plan ». Cet extrait de l'allocution prononcé le 1er mai 2019 par le directeur général d'Eneo, Joël Nana Kontchou, est révélateur du volume des créances réclamées à l'État et ses démembrements par la société de production d'électricité.

À en croire des sources internes à cette entreprise, le volume global des créances réclamées aux consommateurs à ce jour dépasse la bagatelle de 100 milliards de FCFA. Environ 70 % de cette enveloppe est le fait de l'administration publique, apprend-on. En effet, les arriérés de paiement des factures d'électricité ont particulièrement augmenté ces derniers mois, à cause des difficultés financières de la société Aluminium du Cameroun (Alucam).

À en croire nos sources, cette entreprise, qui consomme environ 40 % de la production d'électricité du pays, a de plus en plus du mal à payer ses factures. Pour rappel, Alucam traverse une crise depuis le départ en 2014 de Rio Tinto, son ancien partenaire stratégique. Les

démarches entreprises depuis ce temps par les autorités camerounaises n'ont pas encore permis de s'attacher les services d'un nouvel investisseur, en vue de la reprise des actifs du groupe canadien.